

Section 1. Identification	
Identificateur du produit	Hydroxyde d'ammonium 30 %
Version :	8
Date d'entrée en vigueur :	25 janvier 2021
Autres moyens d'identification	Ammoniaque
Identification du fournisseur initial	Chemfax Products Ltd. 11444 – 42 Street SE Calgary, AB T2C 5C4 Tél : 403-287-2055
Usage recommandé et restrictions d'utilisation	Produit chimique général, dégraissant, nettoyeur domestique. Aucune restriction.
Famille de produit	Amine
Numéro d'urgence	1-855-887-2055 Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 16 h 30 HNR

Section 2. Identification des dangers	
Classification du risque	
Dangers pour la santé	Corrosion/irritation cutanée – Catégorie 1A Irritation/lésions oculaires – Catégorie 1 Toxicité orale aiguë – Catégorie 4
Dangers pour l'environnement	Toxicité aquatique aiguë (court terme) – Catégorie 1
Mention d'avertissement	Danger
Mention de danger	Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut causer des brûlures cutanées graves et des lésions oculaires graves. Très toxique pour les organismes aquatiques.
Conseils de prudence relatifs à la prévention	Ne pas inhaler les poussières ou brumes. Laver soigneusement après manipulation. Porter des vêtements, gants, lunettes et masque de protection. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit. Ne pas rejeter dans l'environnement.
Conseils de prudence relatifs aux interventions	EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT CUTANÉ (ou avec les cheveux) : enlever tous les vêtements contaminés immédiatement. Rincer la peau avec de l'eau. Laver les vêtements contaminés avant leur réutilisation.

Fiche de données de sécurité

	<p>EN CAS D'INHALATION : déplacer la personne à l'air libre et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>EN CAS DE CONTACT OCULAIRE : rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. En cas de port de lentilles de contact, les enlever si la manœuvre est aisée. Poursuivre le rinçage. Traiter symptomatiquement. Consulter un médecin immédiatement. Ramasser les matières déversées.</p>
Conseils de prudence relatifs au stockage	Garder sous clé
Conseils de prudence relatifs à l'élimination	Éliminer conformément aux réglementations locales, provinciales ou nationales en vigueur.
Autres dangers	Aucun

Section 3. Composition / Informations sur les composants

Dénomination chimique	Nom commun ou synonymes	Numéro CAS et autres identificateurs uniques	Concentration
Hydroxyde d'ammonium	Ammoniaque	1336-21-6	10 – 30 %

Section 4. Mesures de premiers secours

Contact oculaire	Rincer les yeux avec de l'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin.
Contact cutané	Rincer la zone affectée avec de l'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Laver les vêtements avant leur réutilisation.
Inhalation	Déplacer la victime à l'air libre. En cas de difficulté à respirer, consulter un médecin immédiatement.
Ingestion	Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin immédiatement.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Cause des brûlures par toutes les voies d'exposition. L'ingestion cause des gonflements importants, des lésions graves des tissus fragiles et présente un risque de perforation. Le produit est une matière corrosive. Le lavage gastrique ou vomissement est contre indiqué. La possibilité de perforation de l'estomac ou de l'œsophage doit être investiguée.
Prise en charge médicale immédiate et traitement spécial	Cause des brûlures par toutes les voies d'exposition. L'ingestion cause des gonflements importants, des lésions graves des tissus fragiles et présente un risque de perforation. Le produit est une matière corrosive. Le lavage gastrique ou vomissements sont contre-indiqués. La

Fiche de données de sécurité

possibilité de perforation de l'estomac ou de l'œsophage doit être investiguée.

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés et inappropriés	Utiliser les moyens d'extinction appropriés pour l'incendie environnant.
Produits de combustion dangereux	Ammoniac et oxydes d'azote.
Risques spécifiques inhérents au produit	Garder le produit et récipient vide éloigné des sources de chaleur et d'inflammation. La décomposition thermique peut provoquer une libération de gaz et vapeurs.
Équipements de protection particuliers et précautions spéciales pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection intégrale. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les récipients et structures exposées au feu.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence	Appareil de protection respiratoire, gants résistants aux produits chimiques (néoprène), combinaison (combinaison en caoutchouc), et chaussures (bottes en caoutchouc). Tenir les personnes présentes éloignées et en amont du déversement/de la fuite. Évacuer le personnel jusqu'à un endroit sûr. Éviter le contact avec la peau, les yeux, et l'inhalation de vapeurs.
Précautions environnementales	Ne pas laisser la matière déversée pénétrer dans les égouts et cours d'eau de surface.
Méthodes et matériaux à utiliser pour le confinement et le nettoyage	Ventiler la zone. Isoler la zone à risque et en restreindre l'accès. Pomper la matière déversée. Les résidus peuvent être neutralisés avec un acide dilué tel que de l'acide acétique. Les déchets neutralisés doivent être placés dans un récipient approprié pour leur élimination.

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention	Manipuler avec soin. Garder les récipients fermés et sous clé hors utilisation. Les récipients vides peuvent contenir des résidus.
Conditions de sécurité relatives au stockage	Garder dans un endroit frais et sec. Tenir éloigné de la lumière directe du soleil, de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder éloigné des matières incompatibles. Maintenir la température de stockage en deçà de 25 °C.

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle				
Paramètres de contrôle Hydroxyde d'ammonium	TWA¹: 8 heures 25 ppm ACGIH	STEL²: 15 min 35 ppm ACGIH	Plafond	DIVS* 300 ppm
*Présentant un danger immédiat pour la vie et la santé				
Contrôle de l'exposition	Ventilation locale par aspiration			
Mesures d'ingénierie appropriées	N'utiliser qu'avec une bonne ventilation. S'assurer que des stations de lavage oculaire et douches de sécurité se situent à proximité du poste de travail.			
Mesures de protection individuelle Protection oculaire / faciale	Si les limites d'exposition sont dépassées : Porter des lunettes de protection appropriées ou des lunettes de sécurité contre les produits chimiques tel que décrit par les réglementations sur la protection oculaire et faciale de l'OSHA dans la réglementation 29 CFR 1910.133 ou par la norme européenne EN 166. Lunettes de sécurité bien ajustées. Écran facial.			
Protection cutanée	Porter des gants et vêtements de protection appropriés pour prévenir toute exposition cutanée.			
Protection des voies respiratoires	Un appareil de protection respiratoire équipé de filtres anti-ammoniac. Suivre les réglementations sur les appareils respiratoires de l'OSHA trouvées dans la réglementation 29 CFR 1910.134 ou la norme européenne EN 149. Utiliser un appareil respiratoire approuvé par la norme européenne EN 149 ou le NIOSH/MSHA si les limites d'expositions sont dépassées ou si une irritation ou d'autres symptômes sont ressentis.			

Section 9. Propriétés physiques et chimiques	
Apparence	Liquide clair, transparent
Odeur	Odeur d'ammoniac fortement âcre et irritante
Seuil olfactif	Aucune donnée.
pH	13,8 (solution à 29 %)
Point d'éclair	Aucune donnée.
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	38 – 100 °C (100 – 212 °F) à 101,325 kPa (760 mmHg)
Point de fusion et point de	- 37,5 °C ; aucune donnée

¹ Valeur pondérée dans le temps

² Valeur limite d'exposition pour une courte durée

Fiche de données de sécurité

congélation	
Taux d'évaporation	Aucune donnée
Inflammabilité (solide, gaz)	Sans objet
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Non disponible
Tension de vapeur	3,75 psi à 20 °C
Densité de vapeur	0,6
Densité relative	0,9
Solubilité	Soluble
Coefficient de partage, n-octanol/eau	Non disponible
Température d'auto-inflammation	651 °C
Température de décomposition	Non disponible
Viscosité	Non disponible

Section 10. Stabilité et réactivité	
Réactivité	Aucune connue
Stabilité chimique	Stable
Risque de réactions dangereuses	Ne se produira pas
Conditions à éviter	Lumière directe du soleil. Chaleur excessive, flammes nues et tout source d'inflammation.
Matières incompatibles	Acides, acroléine, sulfate de diméthyle, halogènes, oxyde de propylène, nitrométhane, oxyde d'argent, matières hydro-réactives (par ex. oléums), et permanganate d'argent.
Produits de décomposition dangereux	Ne devrait pas se décomposer dans des conditions normales d'utilisation.

Section 11. Données toxicologiques			
Toxicité des composants	DL50 orale	DL50 cutanée	CL50 respiratoire
Hydroxyde d'ammonium	350 mg/kg (rat)		5,1 mg/L (1 h) rat 2 000 ppm (4 h) rat
Voies d'exposition probables cutanées :	Peut causer une irritation et des brûlures.		
oculaires :	Les vapeurs peuvent causer une irritation et des douleurs oculaires.		
respiratoires :	Les éclaboussements peuvent causer une irritation oculaire grave et de possibles lésions. Un contact oculaire peut causer la cécité.		
orales :	Peut être mortel en cas d'inhalation. L'inhalation de brumes et vapeurs peut irriter les voies respiratoires. Une exposition brève à		

Fiche de données de sécurité

	<p>5 000 ppm peut être mortelle. Peut aggraver les conditions respiratoires existantes.</p> <p>Peut être mortel en cas d'ingestion. Corrosif. Peut causer d'intenses douleurs à la bouche, poitrine et abdomen, menant à une toux, des vomissements et un effondrement.</p> <p>Une perforation gastrique ou de l'œsophage est possible et les effets différés possibles incluent une irritation un œdème pulmonaire. Une ingestion d'aussi peu que 3 – 4 mL peut être mortelle.</p>
Estimations de la toxicité aiguë (ETA)	Non disponible
STOT (Toxicité spécifique pour certains organes cibles) – exposition unique	Cause des brûlures par toutes les voies d'exposition.
Toxicité par aspiration	Non disponible
STOT (Toxicité spécifique pour certains organes cibles) – expositions répétées	Non disponible
Corrosion/irritation cutanée	Cause des brûlures
Lésions oculaires graves/irritation	Cause des brûlures
Sensibilisation cutanée ou respiratoire	Non disponible
Cancérogénicité	Non classé
Reprotoxicité	
- Fonction sexuelle et fertilité	Non disponible
- Développement postnatal	Non disponible
- Effets sur ou via la lactation	Non disponible
Mutagénicité sur cellules germinales	Non disponible
Effets interactifs	Non disponible
Autres renseignements	Aucun

Section 12. Données écologiques

Écotoxicité	Hydroxyde d'ammonium CL50 : 5,9 mg/L (Pimephales promelas) 96 heures, statique
Persistance et	Ne persistera pas

Fiche de données de sécurité

dégradabilité	
Potentiel de bioaccumulation	Ne devrait pas bio-accumuler.
Biodégradabilité	Aucune donnée
Mobilité dans le sol	Non disponible
Remarques spéciales	Cette matière devrait être toxique pour les organismes aquatiques
Autres effets nocifs	Aucun connu

Section 13. Informations relatives à l'élimination du produit

Élimination du produit	Éliminer le récipient et son contenu conformément aux réglementations locales en vigueur.
-------------------------------	---

Section 14. Informations relatives au transport

Numéro ONU	2672
Désignation officielle pour le transport selon l'ONU	Ammoniac en solution aqueuse, contenant plus de 10 % mais pas plus de 35 %
Classe(s) de dangers relative(s) au transport	8
Groupe d'emballage	III
Dangers environnementaux	Sans objet
Transport en vrac	Sans objet
Précautions spéciales	Sans objet
Numéro dans le guide des mesures d'urgence du Ministère des Transports	154

Section 15. Informations sur la réglementation

Canada – Inventaire LIS	Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS), la liste extérieure des substances (LES), ou en sont exempts.
TSCA	Tous les composants de ce produit figurent à l'Inventaire du Toxic Substances Control Act (TSCA) ou en sont exempts.
Informations additionnelles	Aucune

Section 16. Autres informations

Classification NFPA Santé-2/ Inflammabilité-0/Reactivité-1/Risque spécifique-sans objet

Classification SIMD Santé-2/Inflammabilité-0/Reactivité-1/Protection personnelle-Voir section 8.

Préparé par: Services techniques de Chemfax Products Ltd.

Date de préparation: 7 février 2016

Date de la plus récente révision: 25 janvier 2021

Clause de non-responsabilité

Note à l'attention du lecteur

À notre connaissance, les informations contenues dans le présent document sont exactes. Le fournisseur mentionné ci-dessus et ses filiales déclinent toute responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité de l'information contenue dans la présente fiche. Il incombe à l'utilisateur de déterminer l'adéquation du produit avec l'usage qu'il souhaite en faire. Tous les matériaux peuvent présenter des risques inconnus et doivent être utilisés avec précaution. Bien que certains risques sont décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

Chemfax Products Ltd. rejette expressément toute responsabilité, expresse ou tacite, quant aux garanties sur la qualité marchande et l'adéquation du produit fourni pour une utilisation spécifique.